



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT CONVOCATION

Date : MERCREDI 28 septembre 2011
Heure : 19 h 00
Lieu : Bibliothèque

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM
2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU C.É. 2011-2012
4. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1. Procès-verbal du 15 juin 2011 (doc. inclus)
 - 4.2. Suivi des actions à prendre à la suite de la dernière réunion
5. ÉLECTIONS:
 - 5.1. à la présidence
 - 5.2. à la vice-présidence
 - 5.3. au secrétariat
 - 5.4. à la trésorerie
6. PAROLE au public
7. AFFAIRES COURANTES
 - 7.1. Règles de fonctionnement
 - 7.2. Calendrier des rencontres
 - 7.3. Règles de régie interne (doc. inclus)
 - 7.4. Dénonciation d'intérêts
 - 7.5. Service de garde :
 - Approbation des sorties au service de garde (aller prendre une marche dans le quartier le midi... surtout pour le présco)
 - Sortie Maison des jeunes pour 5^e et 6^e année
 - Activité piscine de Varennes style parascolaire (possibilité d'une activité inter écoles Boucherville... à suivre)
 - Activité inter écoles soccer Boucherville (comme les années passées)
 - Autorisation des friandises pour des fêtes spéciales au service de garde le midi (Halloween, ...)
 - Fête Noël d'Antan (comme l'année dernière) + Marché Champêtre de Noël (profit Club des petits déjeuners)
 - 7.6. Dérogation pour la politique alimentaire
 - 7.7. Rapport annuel 2010-2011- Information (doc. inclus)
 - 7.8. Plan d'action du C.É. 2011-2012
 - 7.9. Budget du Conseil d'établissement - Adoption
 - 7.10. Programmes du M.E.L.S. - Approbation
 - 7.10.1. « Aide aux devoirs »
 - 7.10.2. « École en forme et en santé »
 - 7.11. Activités éducatives complémentaires en octobre - Approbation
8. INFORMATION
 - 8.1. Parole à la directrice



- 8.2. Parole aux représentants du personnel
- 8.3. Parole aux membres
- 8.4. Parole à la représentante de l'O.P.P.
- 8.5. Parole au représentant du Comité de parents
- 8.6. Parole au président - Courrier

9. AUTRES SUJETS

10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE